

DNCA INVEST ONE

ACTIONS LONG-COUVERT EUROPE

Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à obtenir une performance annuelle supérieure au taux sans risque représenté par le taux €STR, tout au long de la période d'investissement recommandée. A cette fin, la société de gestion s'efforcera de maintenir une volatilité annuelle moyenne comprise entre 5 et 10 % dans des conditions de marché normales. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

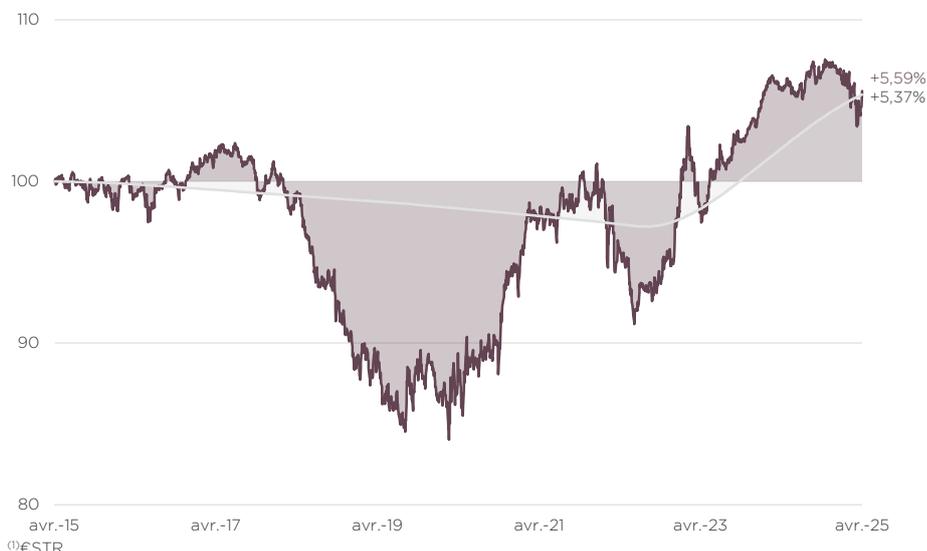
Indicateurs financiers

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Valeur liquidative (€) | 115,67 |
| Actif net (m€) | 194 |
| Exposition brute | 355,6% |
| Exposition nette | 1,9% |
| Exposition nette corrigée du beta | 81,4% |
| Nombre de Longs | |

Performance (du 30/04/2015 au 30/04/2025)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

↗ DNCA INVEST ONE (Part A) Performance cumulée ↗ Indicateur de référence⁽¹⁾



Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis la création |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|--------|--------------------|
| Part A | -0,10 | +3,26 | +3,65 | +0,54 | +1,27 |
| Indicateur de référence | +3,27 | +2,67 | +1,39 | +0,52 | +0,46 |
| Part A - volatilité | 3,76 | 4,09 | 5,13 | 4,85 | 4,68 |
| Indicateur de référence - volatilité | 0,12 | 0,15 | 0,15 | 0,12 | 0,11 |

Performances cumulées (%)

| | 1 mois | YTD | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|-------------------------|--------|-------|-------|--------|--------|--------|
| Part A | +0,77 | -1,49 | -0,10 | +10,12 | +19,63 | +5,59 |
| Indicateur de référence | +0,19 | +0,87 | +3,27 | +8,24 | +7,16 | +5,37 |

Performances calendaires (%)

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Part A | +3,18 | +9,28 | -4,16 | +5,36 | +6,24 | -2,33 | -9,40 | -0,08 | +0,58 | +3,47 |
| Indicateur de référence | +3,73 | +3,28 | -0,02 | -0,49 | -0,47 | -0,40 | -0,37 | -0,36 | -0,32 | -0,11 |

Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---------------------|-------|-------|-------|--------|
| Ratio de Sharpe | -0,88 | 0,16 | 0,45 | -0,02 |
| Tracking error | 3,76% | 4,09% | 5,13% | 4,85% |
| Coef. corrélation | -0,02 | 0,01 | 0,00 | 0,02 |
| Ratio d'information | -0,89 | 0,14 | 0,44 | 0,00 |
| Bêta | -0,62 | 0,39 | 0,05 | 0,95 |

Principaux risques : risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque de taux, risque de change, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque lié aux investissements en High Yield, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque lié à l'utilisation de l'effet de levier, risque de titres convertibles, risque de volatilité élevée, risque ESG, risque de durabilité

Principales positions

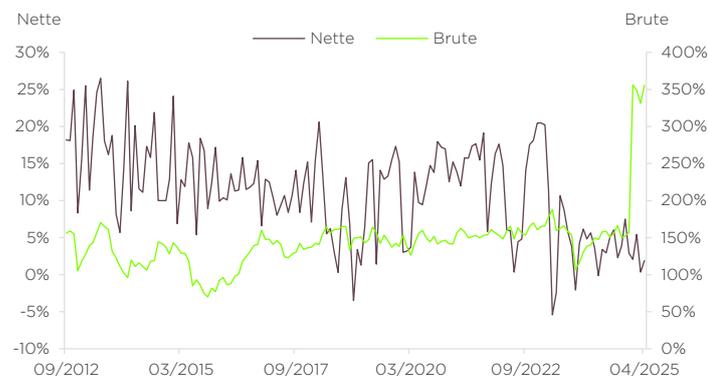
Long

| | |
|---------------------------|-------|
| SAP SE | 4,05% |
| ALLIANZ SE-REG | 2,83% |
| ASML HOLDING NV | 2,65% |
| COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN | 2,65% |
| PUBLICIS GROUPE | 2,63% |

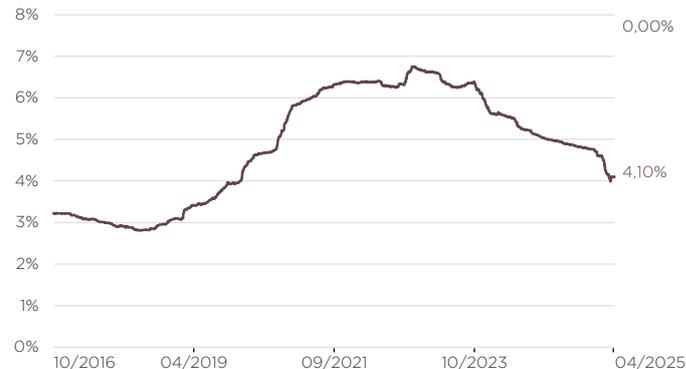
Short

| | |
|------------------------|---------|
| MSCI EUROPE VALUE GR | -34,98% |
| STXE Sml 200 (EUR) GRt | -32,21% |
| EU TM Growth (GTR) | -29,40% |
| ESTX 50 (EUR) GRt | -16,82% |
| STXE 600 (EUR) GRt | -15,56% |

Exposition marché



Évolution volatilité 3 ans



Exposition par secteur

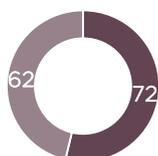
| Secteur | Long | Short | Nette |
|--|-------|--------|-------|
| Automobiles et équipementiers | 3,0% | -4,6% | -1,6% |
| Banques | 14,4% | -16,8% | -2,4% |
| Ressources de base | 1,7% | -2,3% | -0,6% |
| Chimie | 6,2% | -5,6% | 0,6% |
| Bâtiment et matériaux de construction | 11,5% | -7,0% | 4,5% |
| Produits et services de consommation | 12,0% | -11,8% | 0,2% |
| Énergie | 6,6% | -7,4% | -0,8% |
| Services financiers | 4,4% | -6,5% | -2,1% |
| Agroalimentaire, boisson et tabac | 6,9% | -12,1% | -5,2% |
| Santé | 19,7% | -20,2% | -0,5% |
| Biens et services industriels | 32,3% | -30,0% | 2,3% |
| Assurance | 9,4% | -10,7% | -1,3% |
| Médias | 6,8% | -1,7% | 5,2% |
| Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie | 1,4% | -4,0% | -2,6% |
| Immobilier | 2,1% | -3,7% | -1,6% |
| Distribution | 2,2% | -1,9% | 0,3% |
| Technologie | 22,8% | -17,4% | 5,4% |
| Télécommunications | 4,4% | -5,1% | -0,7% |
| Voyages et loisirs | 5,9% | -1,1% | 4,8% |
| Services aux collectivités | 4,9% | -6,9% | -2,0% |

Exposition géographique (positions longues)

| Pays | Exposition |
|----------------|------------|
| France | 50,2% |
| Allemagne | 31,7% |
| Royaume-Uni | 18,7% |
| Etats-Unis | 17,8% |
| Italie | 15,1% |
| Pays-Bas | 14,7% |
| Espagne | 5,9% |
| Suède | 5,3% |
| Suisse | 5,2% |
| Danemark | 4,5% |
| Belgique | 3,2% |
| Irlande | 1,7% |
| Grèce | 1,1% |
| Finlande | 0,8% |
| Afrique du Sud | 0,7% |
| Luxembourg | 0,6% |
| Pologne | 0,4% |
| Norvège | 0,4% |
| CN | 0,3% |
| Jordanie | 0,2% |
| Portugal | 0,1% |
| Singapour | 0,1% |
| Autriche | 0,1% |

Performance

- Nombre de mois positifs
- Nombre de mois négatifs



| | Part A | Indice ⁽¹⁾ |
|---|--------|-----------------------|
| Moins bonne performance sur 1 mois | -2,90% | -0,05% |
| Meilleure performance sur 1 mois | 5,09% | 0,36% |
| Moins bonne performance sur 1 trimestre | -5,60% | -0,15% |
| Meilleure performance sur 1 trimestre | 6,26% | 0,99% |

⁽¹⁾ESTR Compounded Index

Commentaire de gestion

Les 100 premiers jours de la présidence de Trump auront été marqués par une volatilité extrême avec un pic lors du « Liberation Day » avec le VIX, « l'indice de la peur », tutoyant les niveaux de la crise du Covid.

L'once d'or aura également progressé de plus de 21% soit le meilleur départ depuis le mandat de G.Ford en 1974, le S&P500 -7% soit le pire depuis Ford et le dollar -9% (contre un panier de devises du G7) soit le pire depuis Nixon en 1969.

Mr Trump est d'ailleurs devenu le président le plus impopulaire depuis l'après-guerre avec un taux d'approbation moyen de 45 % et le récent recul de -0.3% du PIB au T1 (contre une hausse de +2.4% au T4 2024) ne devrait pas aider à faire remonter sa cote de popularité à court terme.

Le S&P et le Stoxx 600 terminent le mois d'avril en légère baisse (-0.76% et -1.68%) avec « Drawdown » de -14.13% entre le 1er et le 9 avril avant de reprendre +13.2% dans l'espoir d'un pivot politique du président avec une baisse des tarifs (actuellement à 145% sur les importations chinoises mais avec des exemptions sur certains secteurs stratégiques et 10% sur les importations du reste du monde), avec la promesse de ne pas chasser avant la fin de son mandat le président de la FED et avec une baisse des impôts votée par le congrès avant l'été.

L'écartement soudain d'environ 50bp sur le 30 ans US, soit l'équivalent d'un « mini krach obligataire », aura également été un avertissement puissant pour l'administration Trump (environ \$9 trillions devant être refinancés en 2025...)

Les publications trimestrielles de Walmart, JP Morgan, Goldman Sachs et American Express ont également contribué à rassurer les investisseurs notamment sur la résilience du consommateur américain.

De plus, les premières publications dans le secteur technologique ont confirmé une croissance robuste pour l'IA dans les secteurs du cloud (Microsoft Azure +34% et le cloud SAP + 29%) et de la publicité numérique (+16% yoy chez META et Publicis affiche une croissance organique de +4.9%).

Globalement les publications de résultats n'ont pas été aussi mauvaises qu'anticipé, avec des guidances majoritairement conservées, hors effet des droits de douanes, difficilement prédictibles.

DI One termine le mois avec une exposition de 1,9% et réalise une performance de 0,77% comparé à 0,19% pour son indice de référence.

Achévé de rédiger le 13/05/2025.



Alexis
Albert



Augustin
Picquendar



Valérie
Hanna

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST One
Code ISIN (Part A) : LU0641745921
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 29/10/2013
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Indicateur de référence : €STR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Equipe de gestion :
Alexis ALBERT
Augustin PICQUENDAR
Valérie HANNA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Minimum d'investissement : 2 500 EUR
Frais de souscription : 2% max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 1,60%
Frais courants au 31/12/2023 : 1,94%
Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : €STR

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégué de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

CFD (Contract For Differences). Dérivé permettant d'être exposé à un titre donné. Les CFD permettent aux investisseurs de tirer parti de l'évolution du cours d'une valeur sans détenir la valeur en question et de constituer ainsi une exposition longue ou courte.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Dérivés. Désigne les instruments financiers dont la valeur découle de celle d'un actif sous-jacent (une action, une matière première ou un panier de titres, notamment un indice représentatif d'un marché d'actions).

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : $\text{Ratio d'information} = \text{Performance Annualisée Relative} / \text{Tracking Error}$.

Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.

Vente à découvert. Opération consistant à vendre un actif que l'on ne possède pas dans le but de l'acheter plus tard à un prix plus bas et donc de réaliser une plus-value.